

# myinsura

## Mandat de gestion

Entre le(s) soussigné(s)

Prénom, nom : \_\_\_\_\_

Entreprise : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

NPA, Ville: \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_

Et le mandataire

myInsura Sàrl  
Av. d'Echallens 38  
1004 Lausanne

Nommé ci-après "le client"

Nommé ci-après "myInsura"

Par la présente, le client confère la gestion de son portefeuille d'assurances à myInsura sàrl pour entreprendre toutes les démarches nécessaires à l'annulation, la modification, la conclusion, la demande d'informations de polices d'assurances/hypothécaires ou polices de prévoyance.

Ceci est valable pour :

- L'ensemble des contrats du client  
 Les contrats suivants :

Branche	Compagnie	Police N°

Les conditions suivantes sont applicables :

- Le client donne procuration au mandataire pour recevoir toutes correspondances et renseignements relatifs aux contrats existants ou futurs.
- Le client demeure seul preneur d'assurance et débiteur des primes. Il signe les contrats lui-même et demeure seul habilité à accepter le règlement d'un dommage.
- Le client sera le seul bénéficiaire des prestations ou remboursement qui lui sont dus.
- Le client communique à myInsura toutes les informations utiles et nécessaires à l'obtention de conseils appropriés.
- Le client libère les sociétés d'assurance et personnes qui seraient tenues à un secret médical préexistant
- Le présent mandat est conclu pour une année dès la signature. Il se renouvelle ensuite tacitement d'année en année s'il n'est pas dénoncé par l'une des parties par courrier trois mois avant son expiration.
- Le client confirme avoir reçu la fiche du devoir d'information selon l'article 45 LSA
- Le Mandataire est tenu au secret professionnel et au respect de la LPD et s'engage à traiter toute information minutieusement et de manière confidentielle
- Le for juridique est au siège de la société myInsura Sàrl

Lieu et date

Signature (client)

Signature (myInsura)